

La vieillesse se conjugue à toutes les personnes :  
Nos parents vieillissent  
Nous vieillissons  
Nos enfants vieillissent  
**ALORS PENSONS A L'AVENIR**

**PROCHAINE MOBILISATION  
DES EHPAD  
ET DES SERVICES A DOMICILE**

**LE 15 MARS 2018**

**A l'appel de 9 organisations syndicales plus l'ADPA  
A Nice  
Rassemblement à 10h - Place Garibaldi**



UNE PREMIÈRE BATAILLE A ÉTÉ GAGNÉE, C'EST CELLE D'OUVRIR UN VÉRITABLE DÉBAT PUBLIC SUR LA QUESTION DE L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES. LA SECONDE BATAILLE À GAGNER EST CELLE DU FINANCEMENT (DONT LE PLAFOND DE VERRE COMMENCE À SE FISSURER)



Union Syndicale Départementale SANTÉ et ACTION SOCIALE CGT 06  
34 Bd Jean Jaurès 06300 NICE  
04 93 92 37 86 - cgtsantesocial06@gmail.com

**EHPAD**

**Etablissement d'Hébergement pour  
Personnes Agées Dépendantes**

**QUI PAIE ?**

**QUI EMPOCHE ?**

**QUI TRINQUE ?**



« Notre pays ne remplit pas son devoir vis à vis de ses aînés » titre le rapport parlementaire de la mission menée sur les EHPAD en 2017. Nous on le savait et on le disait déjà. **Alors maintenant, qu'est ce qu'on fait ?** Le gouvernement et les député-es doivent prendre en compte nos revendications et nos propositions.

**N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER**

## QUI PAIE ?

### Le reste à charge

→ Moyenne des pensions de retraite :

entre 1200 et 1300 euros par mois

→ Fourchette des prix d'hébergement :

en moyenne 2000 euros dans le public et 3300 euros dans le privé + participation à l'APA à partir de 802,93 euros de revenus

→ Les enfants paient pour les parents :

un système bien souvent difficile à supporter économiquement pour les enfants et la famille, mettant aussi la personne âgée en position compliquée vis à vis de ses enfants. Perte d'autonomie physique mais aussi matérielle.

#### ET POURTANT

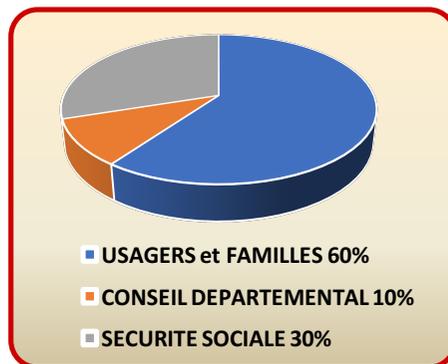
- Les choix qui s'opèrent aujourd'hui favorise le développement de structures privées commerciales tandis que les EHPAD publics sont frappés par les politiques d'austérité et de casse du service public.
- Le gouvernement ne se prononce pas sur cette problématique du reste à charge et continu de s'attaquer aux montants des pensions retraite.

### Le financement par l'impôt

→ L'impôt participe au financement des EHPAD par le biais de l'APA, elle est attribuée par les conseils départementaux. Une différence entre 1 et 2,5 par résident suivant les départements peut se constater. La Ministre de la santé propose d'augmenter la part de la prise en charge dépendance par l'APA (conseil départemental).

### Le financement par la protection sociale

→ La sécurité sociale prend en charge le forfait soin. Les politiques de baisses des cotisations sociales menées aujourd'hui vont affaiblir encore les capacités à développer un système de financement des besoins humains, juste et solidaire.



## QUI TRINQUE ?

### Les répercussions sont fortes pour les résidents en maison de retraite :

- Des économies sur les repas : 3 euros dépensés par résident par jour
- Manque de temps pour aider à la prise des repas et à une hydratation suffisante avec parfois en conséquence une dénutrition, une déshydratation. On demande parfois aux familles de faire du bénévolat pour donner les repas
- Des résidents souvent confinés des journées entières en chambre, seuls, sans bouger, favorisant le syndrome de glissement et les escarres.
- Des toilettes complètes au lit en 5 minutes alors qu'une bonne pratique peut demander de 20 à 40 mn selon le taux de dépendance
- Des résidents qui baignent un temps interminable dans leurs excréments
- Des personnes âgées qui n'ont pas la possibilité de s'approprier leur chambre
- Des temps d'animation supprimés

### Pour les personnels, les répercussions sont également nombreuses :

- un manque de moyens incontestable : un ratio de 0,6 personnel pour 1 résident, alors qu'il faudrait à minima un ratio de 1 pour 1
- un taux d'accident du travail et d'inaptitude 2 fois plus élevés que la moyenne nationale
- une répression omniprésente
- une perte de sens dans le travail et dans un engagement très important
- une précarité importante que cela soit en matière de salaire ou de sécurité de l'emploi

## QUI EMPOCHE ?

### LE SECTEUR PUBLIC :

C'est le grand perdant de la réforme de la tarification issue de la Loi sur le Vieillessement. Les EHPAD publics voient leurs budgets réduits de 200 millions euros. Les CPOM tendent à dénaturer la gestion traditionnelle des EHPAD pour aller vers une gestion d'entreprise laissant encore moins de place à l'aspect humain.

### LE SECTEUR PRIVE NON LUCRATIF :

Aussi en difficultés financière, la tendance est dans le regroupement de structures. Certains se feront absorber par des grands groupes lucratifs.

### LE SECTEUR PRIVE COMMERCIAL :

L'appétit toujours plus grand des actionnaires a conduit à une accélération des regroupements et fusion de structures dans des groupes de plus en plus fort ces dernières années. **Plusieurs études mettent en avant que les EHPAD privés lucratifs sont aujourd'hui plus rentables que les hyper-marchés !** Mais à quel prix ? L'argent dirigé vers les dividendes devrait servir à embaucher du personnel, améliorer les conditions de travail, réduire les tarifs d'hébergement...